



10-22-2
Promouvoir la gestion durable de la forêt
www.pefc-france.org

BULLETIN D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC TERRITOIRES AUVERGNE-RHONE-ALPES

Collectivités

Nouvel engagement

Renouvellement : n° PEFC 10-21-3/.....

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Je, soussigné(e)* : M. Mme

Adresse :

Nom :

Code postal :

Prénom :

Ville :

Agissant en tant que représentant légal de la personne

Téléphone :

morale (Commune, SMGF, Section, Département, ...) :

Courriel :@.....

Raison Sociale :

N° de SIRET :

GESTION DE LA FORÊT

Confier à l'ONF : Nom - Prénom technicien.ne :

Téléphone : Courriel :@onf.fr

ENGAGEMENTS

Je m'engage POUR 5 ANS et POUR L'ENSEMBLE DE MES FORETS en région Auvergne-Rhône-Alpes à :

- **Respecter** les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, document joint en annexe, consultable à www.pefc-france.org et disponible sur simple demande auprès de PEFC Territoires AURA).
- **Accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC TERRITOIRES AURA et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 :2016) en vigueur.
- **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 :2016) sur lesquelles je me suis engagé(e) pourront être modifiées. Une fois informé(e) de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC TERRITOIRES AURA.
- **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC TERRITOIRES AURA en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- **Accepter** que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- **En cas de modification de ma surface** (achat/vente, donation, etc.) : informer PEFC TERRITOIRES AURA dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC TERRITOIRES AURA.

Tous les 5 ans, PEFC TERRITOIRES AURA me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre ou mail. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué, je ne pourrai me réengager à PEFC TERRITOIRES AURA avant un délai fixé par PEFC TERRITOIRES AURA, qui pourra me demander des éléments complémentaires dans le cadre de ma demande de reprise d'engagement et, éventuellement, la refuser.

J'autorise le(s) organisme(s) chargé(s) de l'enregistrement ou de l'agrément des documents de gestion durable attachés à ma forêt (CRPF, ONF, autres) à laisser PEFC Territoires AURA consulter à titre confidentiel lesdits documents.

Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC Territoires engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à :

Signature :

Le :

*cochez obligatoirement la ou les cases correspondant à votre situation

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à PEFC TERRITOIRES AURA. En application des articles 34 et 36 de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motifs légitimes, sur les données vous concernant collectées sur ce formulaire. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à PEFC TERRITOIRES AURA par courrier ou par mail.

INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT*

Rappel : le propriétaire doit déclarer l'intégralité de ses parcelles forestières en Auvergne-Rhône-Alpes, sans exception.

Surfaces forestières bénéficiant du régime forestier :

CODE POSTAL	COMMUNE	DOCUMENT DE GESTION DURABLE	SURFACE (ha)
		<input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun	
		<input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aucun	
<i>Une ligne par commune et par document de gestion durable. Si tableau insuffisant, fournir un tableau équivalent en annexe.</i>		Surface totale des forêts (1) :ha a ca

Surfaces forestières ne bénéficiant pas du régime forestier :

CODE POSTAL	COMMUNE	DOCUMENT DE GESTION DURABLE	SURFACE (ha)
<i>Une ligne par commune et par document de gestion durable. Si tableau insuffisant, fournir un tableau équivalent en annexe.</i>		Surface totale des forêts (2) :ha a ca

J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont bien des parcelles forestières. **Total (1+2) :ha a ca**

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR*

Aucune demande ne pourra être traitée si elle n'est pas accompagnée de l'intégralité des justificatifs nécessaires.

- Quelle que soit ma surface forestière, je fournis : le relevé de propriété complet (matrice cadastrale)
- Une copie de la délibération du Conseil Municipal, Syndicat, etc. relative à l'engagement à PEFC.
- Ma forêt est d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant * : je dispose d'un ou plusieurs documents de gestion durable (DGD) et je fournis les éléments suivants * :
 - la copie de l'arrêté d'aménagement forestier
 - la copie de la confirmation du Règlement Type de Gestion (RTG) et le contrat de gestion avec le gestionnaire
- Une attestation de l'ONF justifiant que les surfaces indiquées dans le « tableau 2 » n'ont pas vocation à bénéficier du régime forestier (modèle disponible sur demande), le cas échéant.

CONTRIBUTION FINANCIERE POUR 5 ANS

Frais de dossier : 50€ +
 Cotisation à l'hectare : 1,30€ x (surface en ha)¹ =
 Total : € pour 5 ans²

(Exemple : je possède 22,8567 ha au total : (1,30€ x 22,86) + 50 € = 79,72 €)

Règlement : j'attends le dépôt de la facture sur Chorus Pro.

Références Chorus Pro :

Code service :

Numéro d'engagement :

OPTIONS

Des panneaux d'affichage pour vos forêts sont mis à votre disposition par PEFC Territoires AURA. Leur acquisition n'est pas une obligation mais vous permet de participer à la promotion de la démarche.

Lot	Prix unitaire, frais de port inclus	Prix unitaire : à retirer sur place ³	Quantité	TOTAL
Unité	12 €	10 €		€
Lot de 3	25 €	20 €		€
Lot de 5	40 €	30 €		€

Contribution surface : €

Panneaux : € (optionnel)

TOTAL A PAYER : €

³ Retrait aux bureaux Auvergne (Lempdes, 63) et Rhône-Alpes (Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 69).

Cadre réservé à PEFC :

Surface totale (ha) : Prod (ha) : Non prod (ha) : Hors RF (ha) :
 DGD : oui non expiration : Délib : oui non Contribution : € N° facture :

Document à retourner, complété et signé, à PEFC Territoires AURA :

aura@pefc-territoires.org

Maison de la Forêt et du Bois, 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes

Pour toute question n'hésitez pas à nous joindre : 04 73 77 16 53

Consultez le site internet pour les modèles de documents : www.pefc-france.org

*cochez obligatoirement la ou les cases correspondant à votre situation